

Quelques remarques à propos de la spécificité de notre ville et de sa promotion

- *Politique de promotion et de communication des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle en relation avec leur patrimoine.*
- *Rappel chronologique d'un engagement citoyen.*
- *Réalisations effectuées, perspectives et projets pouvant avoir un impact sur le développement économique.*
- *Quelques remarques sur la politique cantonale d'agglomération.*
- *Comment envisager nos politiques de communication et promotion présentes et futures ?*

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Le 10^e anniversaire de l'inscription des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds au patrimoine mondial de l'Humanité de l'UNESCO pour l'originalité de leur patrimoine architectural – pratiquement totalement voué et conditionné dans son développement par et pour les besoins de l'industrie horlogère – m'offre l'occasion de présenter un dossier sur l'historique de notre prise et ou reprise de conscience individuelle et collective de notre histoire patrimoniale. Les contenus de cette histoire exceptionnelle avaient été banalisés, ignorés, voire oubliés dans notre mémoire individuelle, de même que par nos institutions officielles. Cette prise de conscience a conduit notre Ville – et Le Locle, sa ville sœur, ainsi que la région des Hautes vallées jurassiennes – à prendre en considération le(s) contenu(s) marquants et authentiques de cette histoire qui a façonné notre culture industrielle et le caractère de ses habitants. Cette mise en valeur patrimoniale concerne donc plusieurs aspects de notre image ; les aspects culturel, industriel et touristique.

Le travail de réflexion

Ce travail de réflexion ciblé et pragmatique, a directement inspiré et influencé une nouvelle politique de communication de notre ville, dont la reconnaissance prestigieuse du patrimoine architectural horloger par l'UNESCO, bien que primordiale n'est qu'une étape. Il reste beaucoup de pistes à développer et à exploiter. La richesse de nos contenus industriels s'allie avec les Arts appliqués, la sociologie de ses habitants, leurs modèles et valeurs de concevoir leur communauté

humaine et de leur vivre ensemble doit nous encourager à poursuivre notre développement inspiré par ces valeurs. **Notre originalité est et doit rester** un atout pour le futur. Nos valeurs sont un immense capital immatériel qui n'a rien à voir avec un conservatisme passéiste, comme le présentent certains de nos contradicteurs.

Ces réflexions surgies, pour ma part depuis plus de vingt ans, ont dû être exprimées parfois de manière durement polémique, tant la banalisation et la superficialité des projets de promotion de nos villes – voir l'appropriation fallacieuse et **la dilution de notre image** et de nos **contenus historiques**, à des fins partisans, **par nos propres institutions cantonales** – faisait fausse route et nous reléguait dans une position subalterne et secondaire, alors que nous sommes de plein droit en **position centrale et au premier plan de cette histoire**.

La promotion faussée et spécieuse de notre patrimoine

En l'an 2000, Tourisme neuchâtelois et l'Association des villes de l'Arc Jurassien lançaient le projet de promotion : «Watch Valley» réalisé par les experts d'une entreprise de marketing bâloise. Ce projet, s'étendant de la région bâloise à Genève, s'inscrivait en particulier, pour la Canton de Neuchâtel, dans le cadre de l'Exposition nationale 02 dont le projet de pavillon cantonal avait été nommé avec la même appellation.

Le projet de promotion allogène «Watch Valley» était, à mon avis et à l'avis de beaucoup, spécieux et certainement voué à l'échec comme le mettra en évidence le débat en profondeur que je pris l'initiative de lancer par une lettre ouverte, en juin 2000, aux citoyens et autorités de ce pays.

Ce projet, dont même l'**Association de l'industrie horlogère** n'avait pas été mise au courant, fut par ailleurs dénoncé par son président, Mr Pache, toujours en fonction à ce jour !

De façon superficielle et caricaturale, la promotion de «notre âme» avait été confiée à des experts, probablement jamais venus dans nos villes ! Notre patrimoine y était peu et mal présenté, avec le malheureux aval et l'approbation des institutions cantonales. «Watch Valley» reléguait nos villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, pivots de l'histoire et de l'industrie horlogère, dans l'ombre du Château de Neuchâtel, présenté sur les brochures promotionnelles de Tourisme Neuchâtelois en papier laqué, comme «[le Château] premier atelier horloger du Canton» ! Neuchâtel avait inventé les «pêcheurs horlogers» ! «Neuchâtel, là Dove nasce il tempo», voir la brochure de la promotion économique et touristique du Canton de

Neuchâtel dans ce dossier.

Le présent dossier est un rappel chronologique de mon engagement personnel, mais aussi celui de **nombreux autres citoyens des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds**, qui ont participé à cette réflexion et, **en particulier, des membres du groupe Promotion des villes**, constitué lors des premières Rencontres de décembre, en 1999.

Idées-forces basées sur l'histoire

La culture horlogère des hautes vallées jurassiennes englobe de multiples aspects qui vont logiquement bien au delà de la dimension urbanistique du «Plan Junod» et de l'Art nouveau. Notre sociologie, nos idées et utopies politiques comme le radicalisme républicain, le socialisme libertaire et le pacifisme, expriment des valeurs universelles ; elles sont le creuset d'une nouvelle organisation politique progressiste et humaniste. C'est la richesse de cette histoire que l'on doit utiliser pour notre politique de communication.

La force d'une épopée, la beauté et la magie d'une légende !

C'est cette magie basée sur des contenus historiques vérifiables qui nous fait ce que nous sommes. Cette façon de vivre, de travailler et de penser doit rester inscrite dans ces belles valeurs qui nous caractérisent : qualité du travail, sens de l'ouverture à des vagues migratoires suspensives : suisse-allemande, italienne, espagnole, portugaise... et de l'accueil à l'autre ; authenticité, simplicité et fidélité indéfectible à nos amitiés.

Dès le milieu du XVIII^e siècle nos deux villages d'alors, accueilleront 300 apprentis horlogers de toute l'Europe ***brisant le modèle corporatiste de transmission du savoir ; parmi eux, onze proviennent d'Italie***» (voir l'ouvrage d'Estelle Fallet et d'Alain Cortat : *Apprendre l'horlogerie dans les Montagnes neuchâteloises 1740-1810*). Magnifique exemple d'ouverture et de progrès liés, bien entendu aussi aux besoins en expansion de la demande !

Dans son gigantesque ouvrage consacré aux horlogers de la ville du Locle, M. Bourdin, ancien officier d'état-civil de la «Mère commune», recense parmi ses habitants, depuis le XVII^e jusqu'au la XX^e siècle 14'000 horlogers. (Voir : Jean-Paul Bourdin, *Fabricants et horlogers loclois, marques et branches. Répertoire du XVII^e au XX^e siècle*).

Ces caractéristiques vérifiées font de notre région la MÉTROPOLE HORLOGÈRE ! Il n'y a aucun équivalent dans les autres centres horlogers tels que Genève, Londres

ou Paris qui précèdent même, à l'époque, le développement de cet artisanat, par rapport aux Montagnes neuchâtelaises et aux hautes vallées jurassiennes. Par ailleurs, il n'existe que trois TERROIRS HORLOGERS, sièges des «paysans horlogers», reconnus historiquement : la vallée de Joux, la Franche-Comté et les Montagnes neuchâtelaises.

Cette originalité a façonné la mentalité et le caractère de plusieurs générations d'habitants des Hautes vallées jurassiennes, qui se retrouvent représentées dans le personnage de NUMA L'HORLOGER, créé par le caricaturiste de l'Impartial Charles-Édouard Guinand, qui est dépeint avec un monocle vissé sur le front.

Naissance de la Métropole horlogère

Un recensement tel que l'a fait Jean-Paul Bourdin reste peut-être encore à faire pour la ville de La Chaux-de-Fonds ; il serait intéressant de le réaliser. Pour souligner l'importance unique de notre mono-industrie, près de la moitié de toute la production mondiale des montres provient de notre Métropole horlogère avant le début de la première guerre mondiale (voir Karl Marx : «*Das Kapital. Kritik der politischen Ökonomie 1. Band. Arbeit und Manufaktur du Livre Kapitel XII, Karl Marx und die Schweizer Uhrenindustrie.*», Verlag Otto Meissner Hamburg, 1883)¹. C'est donc l'Histoire qui nous donne déjà à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle l'appellation indiscutable de «Métropole Horlogère» et non pas une quelconque entreprise de marketing active dans la promotion de produits !

Nous ne sommes donc pas les seuls à participer à l'histoire de la «Mesure du Temps», mais bien *uniques* en notre genre. Cette originalité a constitué une véritable culture typique, UNE ÉPOPÉE dont la richesse paraît comme une légende. Ces qualités reconnues peuvent, parmi d'autres atouts, vaillamment servir à la PROMOTION ACTUELLE ET FUTURE de notre région.

Une histoire oubliée et banalisée, une prise de conscience difficile

Au début de cette réflexion, soit dès la deuxième moitié des années 1990 déjà, je me suis confronté à une audience peu ou pas encore réceptive à ce discours. Il a fallu le répéter sans cesse ! Parmi les premiers acteurs sensibles à cette histoire individuellement et professionnellement parlant, se trouvent des personnages connus dans le monde horloger : MM. Rodolphe Cattin, designer horloger réputé, Jean-Pierre Benoit de la société Infosuisse, information horlogère et industrielle,

1 «Dans l'année 1854, Genève a produit 80'000 montres, c'est-à-dire moins d'un cinquième de la production du canton de Neuchâtel. Chaux-de-Fonds, que l'on peut regarder comme une seule manufacture horlogère, fournit une production annuelle double de celle de Genève.»

puis François Thiébaud, PDG de Tissot au Locle. Ils ont été sensibles à ces arguments et ont eu la détermination et le courage de s'opposer ouvertement au concept «Watch Valley».

Au sein du parti socialiste des Montagnes neuchâteloises, M. Alexandre et M^{me} Viviane Houlmann, M^{me} Marina Giovannini, députés socialistes de la ville de La Chaux-de-Fonds prendront une part très active à l'action citoyenne de résistance à la promotion institutionnelle du patrimoine horloger, selon «Watch Valley», pour élaborer une alternative fondée sur l'authenticité et la reconnaissance de nos valeurs patrimoniales (voir l'excellent article du journaliste Daniel Droz, suite à la motion *Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel*, présentée en 2002, au Grand conseil neuchâtelois, par G. Spoletini et Mme Viviane Houlmann).

Nombreux documents étoffant ce dossier, élaborés dans le cadre des *Rencontres de décembre*, sont issus du groupe «Promotion des villes», constitué de citoyen·e·s du Locle et de La Chaux-de-Fonds, auxquels **je rends hommage**.

Ce travail citoyen et bénévole a contribué en grande partie à la mise en place des arguments utiles à la candidature de nos deux villes horlogères au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est le professeur de littérature et philosophie, M. Daniel Musy, ancien conseiller général du parti socialiste des Montagnes neuchâteloises, qui en présentera formellement la demande dans le cadre du travail du groupe «Promotion des villes».

Ces réflexions sont aussi à la base de la présentation de notre motion en 2002, au Grand conseil sur le «Patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel».

Cette motion au texte très synthétique, indique maintes possibilités de développement, telles que décrites par l'article du journaliste Daniel Droz. À signaler aussi l'intéressement du Professeur d'histoire de l'art, M. Pascal Griener de l'Université de Neuchâtel, ainsi que celui de la direction du MIH (voir la lettre que le Professeur Griener nous a adressée et notre rencontre avec la direction du MIH).

Indirectement, la richesse du contenu de notre motion est illustrée par l'article critique de M. Hervé Munz, ethno-anthropologue : «La fabrication et les usages politiques du patrimoine horloger dans le Pays de Neuchâtel», que nous avons eu l'opportunité d'écouter à La Chaux-de-Fonds, lors du débat suivant la cérémonie célébrant les 10 ans de la reconnaissance UNESCO, en septembre 2019 au théâtre de l'Heure bleue.

Ce dossier met aussi en exergue plusieurs thèmes sensibles qui concernent les

méthodes de communications et le travail en commun de nos deux villes horlogères ou plutôt l'**absence de travail en commun** qui a failli exclure temporairement la ville du Locle dans la présentation du dossier de candidature à l'UNESCO !

Travail citoyen et travail des experts et spécialistes. Reconnaître et associer est profitable à l'élaboration des projets et à leurs contenus.

Lors d'une session plénière des *Rencontres de décembre*, au Club 44, j'ai explicitement exposé l'idée d'un « Parcours horloger » à M. Bernard Vaucher, en charge de la Communication et promotion de la Ville du Locle. Afin d'inclure ce projet dans la prochaine et imminente élaboration d'une politique de communication commune avec la Ville de La Chaux-de-Fonds, j'ai prié M. Vaucher de ne pas procéder seul, sans concertation ; ce dont il m'avait assuré, logiquement.

Tout au contraire, et sans avertir quiconque, M. Vaucher, plagiant l'idée, a confié l'étude du projet à un groupe d'étudiants du CIFOM du Locle, alors qu'il aurait d'abord dû au moins en discuter avec ses partenaires potentiels chaux-de-fonniers et loclois.

Indigné par ce comportement cavalier, j'ai écrit au Président de la Ville du Locle, M. Denis de La Reussille, un texte assorti de documents, concernant le travail citoyen en cours, ce qui a attiré la meilleure attention du destinataire et déclenché, au contraire, l'ire de M. Vaucher.

Par ailleurs, lors de l'inauguration officielle au Musée du Château des Monts, j'ai félicité les étudiants pour leur travail parfaitement estimable.

En fait, cette polémique m'a permis d'intervenir, **in extremis** au niveau des autorités des deux villes et de réclamer impérativement l'**inclusion de la Ville du Locle** dans le projet de candidature à l'UNESCO. Les experts et spécialistes de notre ville, dans un premier temps, avaient omis de l'inclure à cette candidature !

Politique de promotion actuelle et future, modifier la méthode

Ce point me permet aussi de commenter positivement la méthode de travail du Service de communication de la Ville, en collaboration avec le dicastère de l'économie sur l'épisode de promotion du *Troll*, en janvier 2020.

Une concertation plus large, le recours à une entreprise de communication de notre région, réunie dans le cadre d'un groupe de travail, aurait vraisemblablement permis, **en collaboration avec le service de communication de la Ville**, l'élaboration d'un concept aussi audacieux et original, présentant les qualités de notre ville de

manière nettement plus consensuelle et acceptée, et probablement aussi à des coûts plus modérés.

Cet épisode rappelle aussi la polémique autour de la création du premier logo de la Ville de La Chaux-de-Fonds – suite à la reconnaissance de l'UNESCO – confié à une entreprise de communication externe à la région et qui a été changé car il illustrait de façon incorrecte la caractéristique architecturale des axes longitudinaux du plan Junod !

Par ailleurs, le premier logo avait l'immense avantage de présenter la MÉTROPOLE HORLOGÈRE dans les trois langues nationales et l'anglais.

En 2014, j'avais suggéré par écrit au Conseil Communal de la Ville l'idée de réintroduire dans le nouveau logo l'ancienne inscription des langues nationalea et l'anglais ; ce qui me semble faisable sans toucher à l'élégance du logo.

Mis à part une réponse laconique du ministre de l'époque, M. Monnard, **aucun membre du service de communication n'a daigné me contacter !**

À mon avis, ces compléments restent nécessaires à la clarté de la promotion nationale et internationale de notre ville et devraient être discutés et vraisemblablement réintroduits dans le nouveau logo.

Promotion des villes des Hautes vallées jurassiennes, la nécessité d'une politique d'agglomération adéquate. La Chaux-de-Fonds-Le Locle sont le centre d'une région urbaine et industrialisée.

Ce dossier contient des éléments utiles à la réflexion sur la politique d'agglomération cantonale et transcantonale par le rappel du Rapport de la faculté d'économie de l'Université de Neuchâtel sur le positionnement et le développement futur des Hautes vallées jurassiennes. J'utilise sciemment ce terme que je privilégie à celui de Montagnes neuchâteloises, car notre réalité passée et future nous inscrit dans cette vaste aire géographique transcantonale et transnationale.

Le rapport de l'IRER propose le développement de «structures structurantes» pour notre région, comme l'a fait la politique de la Confédération et comme le prévoyait le projet d'agglomération présenté par le ministre M. Bernard Soguel, «UN CANTON, UNE VISION», projet original très bien accepté par la Confédération qui a capoté à la suite de la votation perdue en 2013.

Le nouveau concept cantonal d'agglomération «UN CANTON, UN ESPACE» ne dit rien sur une possible décentralisation concrète des structures cantonales, et mise

sur le développement de notre région sur un axe nord-sud, qui concentre les investissements dans la capitale cantonale.

En contradiction totale avec le projet du ministre B. Soguel, le Conseil d'État a sabordé, ces quinze dernières années, un des meilleurs hôpitaux régionaux de Suisse, structure sanitaire faîtière et pilier pour notre région d'une politique d'agglomération cohérente, centre réputé et recherché pour la qualité de sa formation par un grand nombre d'assistants et chefs de clinique de toute la Suisse. Cette structure sanitaire jouait magnifiquement un important rôle de centre transcantonal et aurait pu (et aurait dû) jouer un rôle transfrontalier vers le district français de Morteau.

J'adjoins une partie du rapport de l'IRER et une analyse de 2011 présentée à un congrès du parti socialiste neuchâtelois sur la politique d'agglomération.

Notre région a besoin de structures structurantes et d'une politique d'agglomération décentralisée et transversale, non simplement orientée sur un axe nord-sud avec toutes les structures importantes concentrées sur l'agglomération du Littoral.

Les investissements routiers et ferroviaires de la Confédération ne vont pas effacer le danger de marginalisation que nous courrons. Et notre richesse culturelle, toujours mise en avant, ne peut pas résoudre non plus tous nos problèmes (projet «La Chaux-de-Fonds : capitale culturelle suisse»).

Quelques projets d'envergure à continuer et de nouveaux à réaliser

La reconnaissance par l'Unesco a donné une très belle visibilité à notre région.

Les manifestations telles que la «Biennale du patrimoine horloger», la foire exposition des sous-traitants de l'industrie horlogère le «Technical Watchmaker Show» qui a eu un très beau succès et dont on organise la 3^e édition, sont des manifestations qui font rayonner nos villes.

Sur le plan culturel, la manifestation des « ÉCOLADES » qui amène, tous les trois ans, des centaines de jeunes étudiant·e·s dans nos villes (l'idée provient de l'ancien directeur du Lycée, M. Claude-Éric Hippenmeier qui a participé très activement aux *Rencontres de décembre*), « La Plages de Six Pompes », festival annuel des Arts de la Rue, sont aujourd'hui des succès indéniables qui font rayonner notre ville.

Nos autorités, ainsi que le Service de communication, qui soutiennent très activement les organisateurs sont à féliciter !

L'histoire de l'Émigration italienne et celle des suisses alémaniques.

En 1995, nous nous sommes retrouvés avec mon ami Giovanni Marsico pour élaborer un projet de recherche sur l'histoire de l'émigration italienne dans la ville de La Chaux-de-Fonds. Nous avons commencé par recueillir des centaines de documents et de témoignages. Nous avons eu la chance d'être rejoints par le professeur d'Histoire et historien M. François Zosso. Trois livres sortiront de ce travail :

- Le premier tome : «*Les bâtisseurs d'espoir*» ou l'immigration italienne dans les Montagnes neuchâteloise, Contribution à la construction de la Métropole horlogère, La Chaux-de-Fonds - Le Locle, 1675-1914, parut en 2002.
- «Les bâtisseurs dans la tourmente», le deuxième tome qui relate l'histoire de l'émigration de 1914 à 1945, pendant les deux guerres mondiales et la période fasciste, illustrant la mainmise des institutions nationalistes sur la communauté italienne, parut en 2004.
- En 2007, paraît enfin le troisième et dernier volume «Le retour des bâtisseurs», de 1945 à 1985, qui illustre l'arrivée en masse des ouvriers italiens avec leurs familles lors de cette période exceptionnelle de croissance économique.

Trois volumes, plus de mille pages d'histoire ciblées sur nos deux villes, s'ajoutant aux nombreuses publications sur l'émigration italienne dans le monde. Rappelons que l'Italie a été le pays européen qui a généré le plus grand nombre d'émigrés depuis la fin du XIX^e siècle. On estime à une soixantaine de millions les émigrés d'origine italienne dans le monde : autant que les Italiens d'Italie sur leur territoire national.

Symboliquement, cette belle histoire dans les Montagnes neuchâteloises épouse à merveille celle de l'histoire du temps : le premier apprenti horloger italien, Giacomo Molanzia, arrive dans le village de La Chaux-de-Fonds en 1764, en provenance de Turin, capitale du Royaume de Sardaigne. Plus de vingt ans avant la Révolution française !

La première association italienne de tous les émigrés italiens dans le monde est «La Società di Mutuo Soccorso», fondée à La Chaux-de-Fonds en 1850, 10 ans avant l'Unité italienne, dont le drapeau italien d'origine repose restauré au musée d'Histoire de la ville.

La force de cette histoire et sa symbolique mériterait un hommage officiel de la part

des autorités italiennes par la visite même du président de notre République, en hommage à cette émigration qui a contribué à construire ces villes, aujourd'hui reconnues au patrimoine de l'humanité.

Die Stadt La Chaux-de-Fonds, Die Uhrenmetropole, eine deutschschweizerische Stadt in Welschschweiz.

Dans les années 1870-1890 l'immigration provenant des Confédérés de Suisse alémanique est particulièrement importante. En 1880, 31,4 % de la population chaux-de-fonnière parle l'allemand. (Voir *L'histoire de La Chaux-de-Fonds* de Raoul Cop)

La communauté Suisse alémanique demande la scolarisation de ses enfants en langue allemande. Une votation populaire en 1882 refuse de peu ce projet ; dommage !

Nous serions devenus une ville bilingue avec les nombreux avantages culturels et économiques que cela aurait comporté.

Projet

Cette histoire est à documenter et à écrire ; elle est d'une richesse exceptionnelle pour la ville de La Chaux-de-Fonds.

Je propose donc la création d'un groupe de travail avec la collaboration du musée d'Histoire et son nouveau conservateur, M. Francesco Garufo, par exemple dans le cadre d'un Master universitaire d'Histoire.

Merci de m'avoir prêté attention.

Giovanni Spoletini